

1 milliard  
pour une église  
et combien pour  
la justice sociale déjà ?

### Retraites : danger zone

page 6

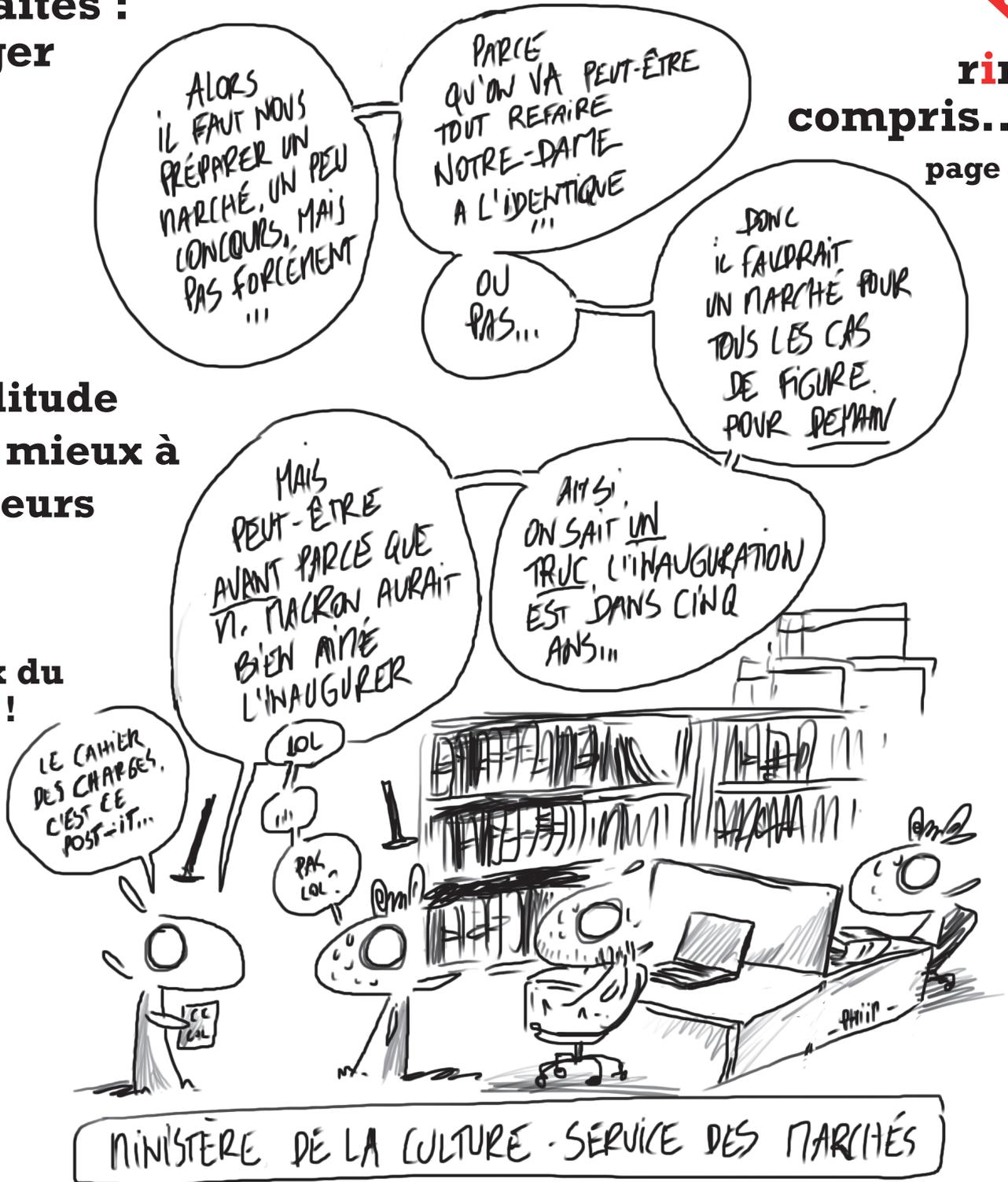
### la solitude c'est mieux à plusieurs

page 7

### J'veux du Soleil !

page 3

### rin compris... page 8



quand t'es open, mais pas space...

# l'édito

## Services publics : état d'urgence !

Il y a quelques jours, je tombais sur un article de « La Nouvelle République » au titre évocateur : « Mise en place d'une zone d'accouchement d'urgence ». On y apprenait qu'une équipe médicale s'était installée sous une tente... au bord d'une route nationale (!)

Cette action s'est déroulée à l'initiative des élus locaux, dans l'Indre, dans une zone rurale où la première maternité est à une heure de route. On peut sérieusement se demander si, dans la France du XXIème Siècle, la population trouve désormais « normal » qu'une jeune maman accouche au bord d'une route. On pourrait également se demander si la population se satisfait des services dégradés de la Poste « privatisée », d'EDF « privatisée », de la SNCF « privatisée », de France Télécom « privatisé »...

**Pourtant, le gouvernement continue de détricoter les services publics !** Le projet de loi de « transformation de la fonction publique » porte d'ailleurs bien son nom. Sur 33 articles, développés sur 52 pages, on y apprend la création d'un Comité social d'administration issu de la fusion des CT, CAP et CHSCT ; la disparition, dès 2020, des CAP telles que nous les connaissons actuellement ; la création du contrat de mission, qui remplacera le fonctionnaire titulaire par un contrat d'une durée de 6 ans maximum ; la privatisation du CNFPT, qui poussera les concours à disparaître ; l'individualisation de la rémunération des agents, déjà impactée par le RIFSEEP et le gel de leur point d'indice. L'augmentation de contractuels aura également un impact sur notre caisse de retraite, car ceux-ci ne cotisent pas à la CNRACL.

Enfin, nous y apprenons la suppression des régimes dérogatoires à la durée du travail légale (1607h) : à la MEL, nous sommes à 1533 heures de travail par an, ce qui nous fera perdre 10 jours de congés !

**Le 9 mai prochain, nous appelons à la grève et à manifester notre mécontentement à nos dirigeants.**

Donnons une chance à nos enfants d'avoir une société à la hauteur de leur bonheur !

**Régis Vandebossche**  
Elu CGT au CHSCT

<http://www.magcentre.fr/175127-en-brenne-indre-les-accouchements-de-bord-de-routes-securises/>



**Colonel Kurtz : vous trouvez que mes méthodes sont dingues ?**  
**Captain Willard : je ne vois pas de méthode, monsieur.**

*tiré du film*  
*Apocalypse Now*  
avec Marlon Brando & Charlie Sheen

## l'agenda

- > **vendredi 30 avril, 15h30, commissariat central de Lille :** rassemblement de soutien contre les discriminations syndicales pour soutenir notre camarade Isabelle BOSSEMAN, secrétaire générale du syndicat SMICT CGT du CHU de Lille
- > **mardi 1er mai, 10h00, Station de métro Porte des Postes :** journée internationale des travailleurs - Manifestation régionale à Lille
- > **mercredi 2 mai, 14h-17h30 - Salle du Gymnase, Place Sébastopol :** débat public organisé par les organisations syndicales et les Associations des retraités du Nord
- > **mercredi 2 mai, 14h-16h :** réunion plénière MEL – syndicats sur l'action sociale
- > **jeudi 3 mai, 14h-16h :** réunion plénière MEL – syndicats sur l'organisation du temps de travail
- > **jeudi 9 mai :** journée de grève et de manifestations contre la casse des services publics (loi DUSSOPT)
- > **du 13 au 17 mai :** 52ème congrès de la CGT – Dijon





*I can get no, nominations...*

# J'veux du Soleil !

## de François Ruffin & Gilles Perret

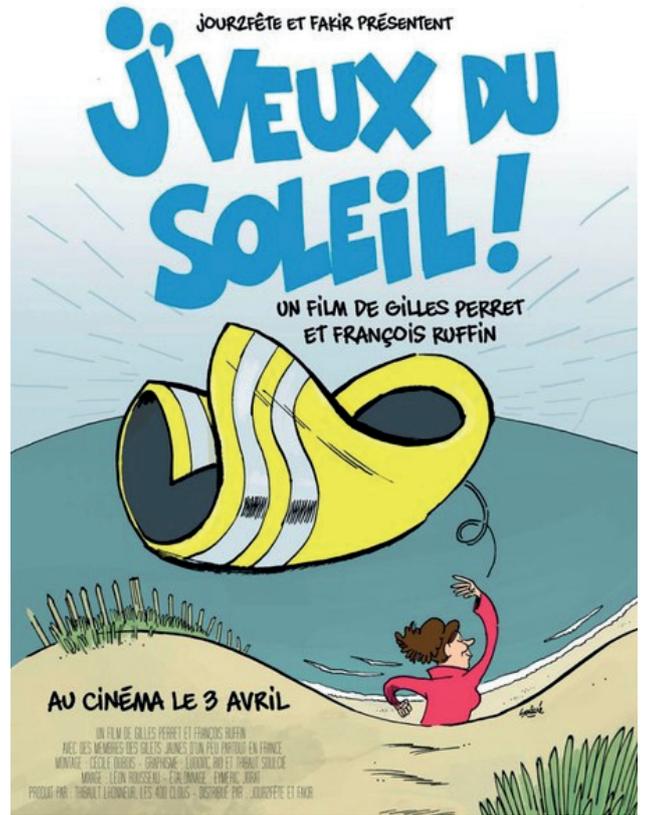
### De quoi ça parle ?

Arcy, Albert, Mâcon, Privas, Nîmes, Montpellier... Aux côtés du réalisateur Gilles PERRET, le journaliste et député François RUFFIN sillonne la France et ses ronds-points à la rencontre de citoyens engagés dans le mouvement des « Gilets jaunes ». Enclenché à l'automne 2018 pour protester contre la hausse du prix des carburants, ce mouvement est souvent qualifié de « réactionnaire », et ses membres souvent dépeints comme des « fascistes » ou des « casseurs » par les leaders d'opinion du pays, mais également par certains acteurs publics progressistes. Il n'en fallait pas plus pour le parlementaire d'aller vérifier par lui-même...

### Pourquoi on a aimé ?

« Ce qui est frappant, c'est que ces personnes sont dures au mal. Elles arrivent à tenir sur les ronds-points pendant des semaines, sous la pluie et le vent, alors que nous attrapons un rhume au bout de quelques heures. Ça n'est pas un mouvement de rigolos. Il est mené par des gens habitués à souffrir ». François RUFFIN

ne pensait pas si bien dire. Son constat s'est en effet vérifié à travers les nombreux témoignages qu'il a pu recueillir tout au long de son road movie. Cindy, jeune maman de 31 ans qui doit renoncer à son congé maternité pour faire vivre sa famille, Loïc, pizzaiolo qui subsiste grâce aux pizzas gratuites que lui fournit son employeur, ou encore Alain LACOSTE, maire d'un petit village de 780 habitants qui dénonce les injustices dans les éditos de son bulletin municipal, démontrent que le mouvement des « Gilets jaunes » revêt une dimension plus complexe et plus profonde que les clichés qui lui sont attribués. Au contraire, ils le présentent comme un moyen permettant d'émanciper ses participants qui, en se réunissant



sur les ronds-points, prennent conscience collectivement de leur condition sociale et souhaitent l'améliorer.

### Le saviez-vous ?

La coordination départementale des « Gilets jaunes » appelle au rassemblement à Lille chaque samedi après-midi, place de la République. L'Union locale CGT de Lille y participe systématiquement, de même que la CGT MEL, qui a avalisé sa participation en Commission exécutive il y a quelques semaines.

*Vincent Kaleba*



*c'est mignon à 1 an, hein, gouzi gouzi ! ...*

# CAS : notre bilan à un an

Après une première année dense et enrichissante, il reste encore beaucoup de projets et de belles choses à réaliser dans les mois et années à venir. Voici, en quelques lignes, un court résumé des premiers mois de notre mandat au sein du CAS.

## La nouvelle équipe s'est mise en place et travaille en cohésion avec chacun des membres du

**Conseil d'administration** ainsi que l'équipe administrative du CAS. Les grandes décisions sont prises en concertation avec chacun des membres du Bureau, qui est composé de l'ensemble des couleurs syndicales de la MEL, avant d'être soumises au vote des membres du CA.

Un des enjeux majeurs pour notre nouvelle équipe est la négociation de la convention du CAS, qui est en cours avec l'Administration et qui s'est engagée de manière positive. Nous avons fait quelques propositions auxquelles nous attendons un retour dans les prochains jours. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé.es.

**La première belle innovation à voir le jour a été la création d'un numéro unique, le 27.27**, afin que l'accueil du C.A.S soit accessible à chacun des agents et que l'on puisse répondre au mieux à chacune de vos questions, puisque notre principal objectif est de pouvoir vous satisfaire.

**En parallèle, l'équipe travaille également sur le développement d'une application disponible sur smartphone** afin d'entrer dans l'air du « connecté » mais surtout pour pouvoir répondre aux besoins de tous les agents, notamment ceux de nos camarades des sites extérieurs.

**En attendant que celle-ci voit le jour, le CAS vous proposera dès le mois de Mai, des permanences sur l'ensemble des sites extérieurs** afin de vous rencontrer, répondre à vos demandes mais également pour cette première édition, permettre aux agents qui ont souscrit à l'offre ANCV, de retirer leurs chèques vacances sans devoir se déplacer au siège. Restez connecté, les dates et infos

arriveront très prochainement.

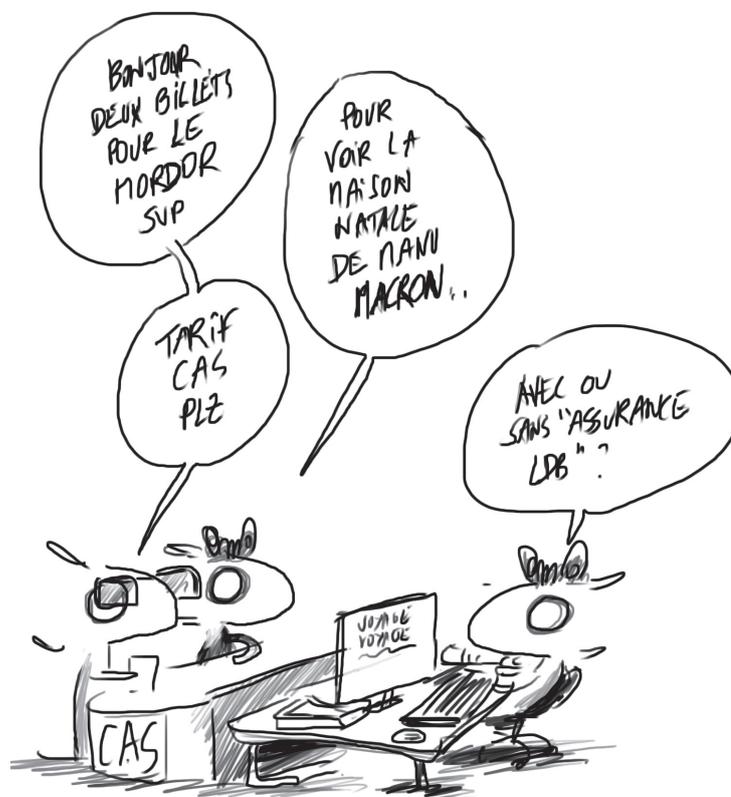
**Le CAS s'est aussi mis au développement durable et aux modes de consommation alternatifs**, en souscrivant notamment à la plateforme d'échanges TIPIMI et en conviant l'essayiste écologiste Hervé KEMPF à une conférence qui a réuni près de 80 participant.es.

pour les mois de juillet et août. Tout au long de l'année, vous pouvez également participer aux sorties week-end proposés par la commission « voyage », à venir entre autres, la visite du château de Versailles, l'armada de Rouen, Japan Expo ou encore le zoo de Thoiry. Une fois de plus, restez branché aux infos du CAS !

## Pour terminer, la commission Noël travaille actuellement sur

**l'arbre de Noël 2020**, puisqu'en effet, pour cette année, nous avons la joie de vous annoncer que parents et enfants se retrouveront sur la 2ème édition lilloise de Kermiland (fête forraine Indoor) pour l'arbre de Noël 2019 de la MEL. Vous recevrez très prochainement un petit questionnaire à propos des friandises qui sont remises à vos enfants le jour J. On compte sur votre participation afin de cibler aux mieux vos attentes mais surtout contenter les enfants pour ce moment festif. Le bureau travaille actuellement sur les réponses relatives au questionnaire du CAS qui a été envoyé en début d'année et auquel nous vous remercions pour votre participation. Les retours ont été nombreux et nous permettent à ce

jour et pour les mois prochains de cibler au plus près vos attentes. Nous en sommes qu'au début mais notre souhait constant à l'ambition de vouloir vous satisfaire au mieux à travers toutes les offres que l'on vous propose tout au long de l'année.



**Les différentes commissions se sont également remises à la recherche de nouveautés supplémentaire**, afin de pouvoir vous proposer, que vous soyez célibataire, en couple avec ou sans enfants, famille recomposée ou autre, des offres qui vous correspondent. Vous avez pu constater que le Conseil d'administration a voté un partenariat avec Ecla TS, prestataire dans le tourisme social qui vous permet d'accéder à diverses offres de voyages. Sachez également que si vous êtes célibataires lors d'un voyage organisé par le CAS, une partie du supplément « chambre individuelle » sera pris en charge par le CAS. Un séjour « famille » à Disneyland a été proposé ainsi que des locations Sunpark,

**Prescyllia Aerts-Ohito**  
Première vice-présidente du CAS  
Membre de la Commission exécutive

## Retour sur la **CAP** du 28 mars

La CAP du 28 mars dernier nous a, cette année encore, laissé un goût amer.

Les commissions d'auditions étendues à la catégorie B ont accentué la mise à l'écart de nombreux agents.

Une fois de plus, des postes n'ont pas été pourvus, notamment en catégories A et A+.

C'est une hérésie au regard du nombre de postes à pourvoir, déjà en inadéquation avec le nombre d'agents promouvables à la MEL. Diverses raisons mènent à de telles situations. D'une part, l'adéquation entre la fonction et le grade exigée par l'Administration élimine d'office des promotions et des avancements de grade par voie d'examen et, par effet de domino, les avancements qui en découlent (trois avancements de grade pour une réussite à examen –rédacteur et technicien pal 2<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup> –).

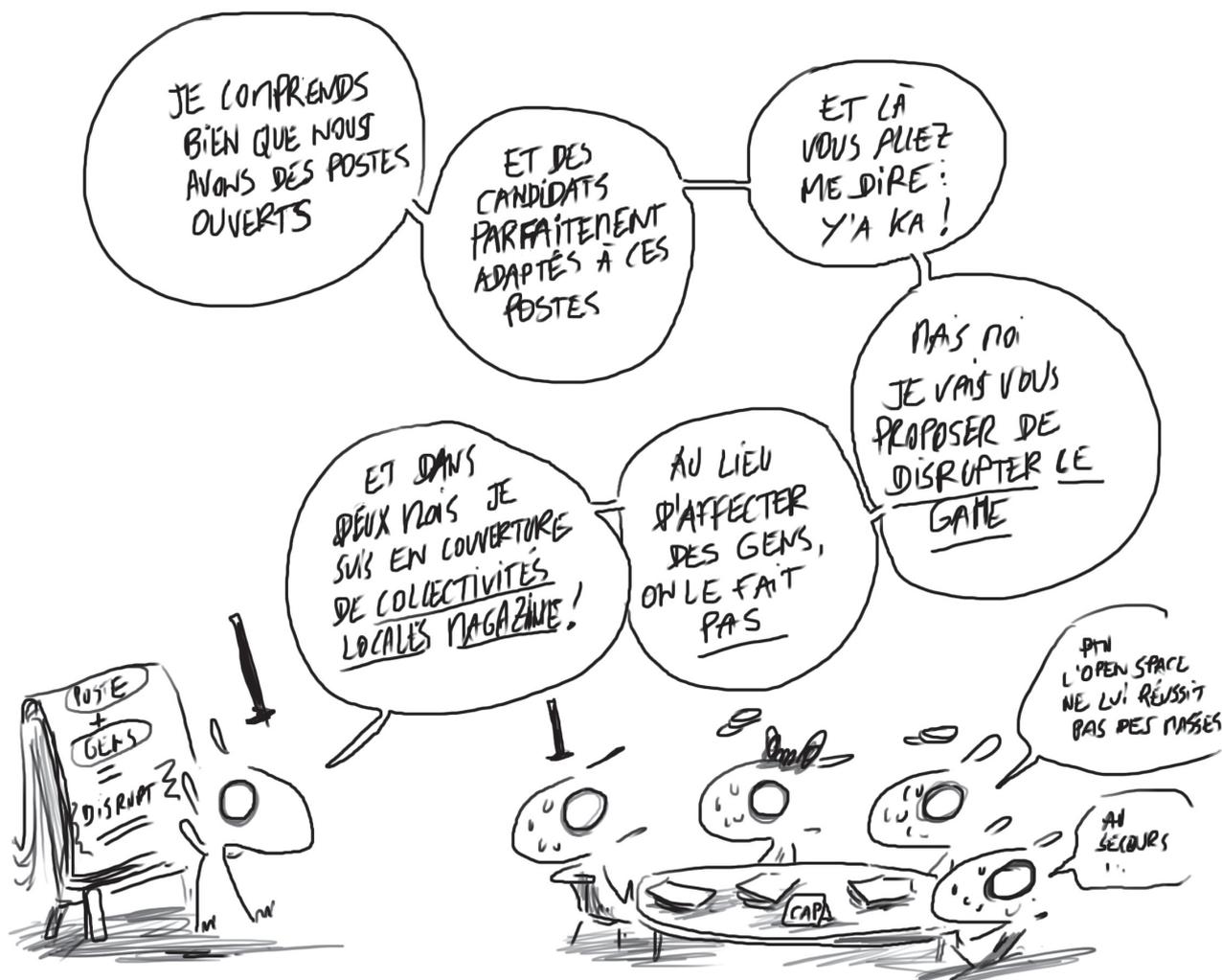
D'autre part, la prise en compte par les encadrants du classement RIFSEEP, en partie erroné, a écarté des possibilités de propositions.

Face au durcissement de l'Administration, aux élus qui valident systématiquement ces propositions « sans sourciller », à l'expression syndicale de plus en plus étriquée, les moyens d'actions des élu.es représentant le personnel s'amenuisent en CAP. Il faut savoir que la loi DUSSOPT, visant la remise en cause du statut de la Fonction publique, des instances représentatives du personnel et la privatisation des services publics, prévoit purement et simplement la suppression de cette instance au profit d'une instance unique appelée « le comité social ». Cependant vos élu.es continuent de combattre et comptent sur vous ! Vous pouvez compter sur eux !

Vos élu.es **CGT** en CAP

## Vos élu.es titulaires

- > Catégorie A+ : **Sebastien Polvièche** (poste 2750)
- > Catégorie A : **Marie Wartelle** (2927)
- > Catégorie B+ : **Jean-Michel Delacressonnière** (3944) et **Hocine Echeikh** (3952)
- > Catégorie B : **Thierry De Vendt** (2797)
- > Catégorie C+ : **Eric Laine** (3815) et **Céline Vandenberghe** (3615)
- > Catégorie C : **Alexandre Claerbout**, **Arnaud Parent** et **Nicolas Stievenard** (3165)



la loi « fonctionnaire killer »

# « Touchez pas au CNFPT ! »

Interview de Jean Michel DELAYE, Secrétaire général de la CGT du CNFPT

**CGT Infos : Jean-Michel, bonjour. Le CNFPT est particulièrement visé dans le projet de loi sur la Fonction publique. Peux-tu préciser ?**

Le projet de loi Fonction Publique prévoit la transformation du CNFPT par voie d'ordonnances. Or un rapport parlementaire vient d'être remis qui prévoit la transformation du CNFPT en EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) c'est-à-dire sa privatisation. C'est la même méthode que pour la SNCF : le rapport SPINETTA / un projet de loi/ la privatisation par voie d'ordonnances.

**Quelles seraient les conséquences de la privatisation du CNFPT ?**

C'est la fin du service public de formation professionnelle et la fin de l'égalité d'accès des agents à la formation professionnelle. Sans formation professionnelle

des territoriaux, pas de fonction publique territoriale ; sans fonction publique territoriale pas de services publics locaux.

**Et pour les agents du CNFPT ?**

Nous sommes menacés d'être virés. Cela concerne d'ailleurs tous les fonctionnaires avec l'article 26 du projet de loi : un détachement d'office en CDI. Cela fait près de 20 ans que je suis fonctionnaire ; dans 18 mois, je ne sais pas si je serai encore fonctionnaire. Cet article concerne tous les fonctionnaires, menacés de perdre leur statut, dont les services seront externalisés.

**Quelles sont les résistances ?**

Nous lions l'exigence de l'abandon du rapport parlementaire sur le CNFPT à celle du retrait du projet de loi. Nous avons lancé une pétition qui rencontre un écho important auprès des agents des collecti-

vités locales et des usagers : tous veulent défendre le service public et la formation professionnelle des fonctionnaires. Cela permet de préparer la grève et les mobilisations du 9 mai

**Propos recueillis par**  
*Frédéric Parisot*

**Vous pouvez apporter votre soutien à la lutte pour la défense du CNFPT en signant la pétition sur le site [www.cgt-mel.fr/](http://www.cgt-mel.fr/)**



## Danger pour la Caisse de retraite

Menace sur les finances de la CNRACL.

**Cela fait des dizaines d'années que notre caisse de retraite contribue au financement d'autres régimes de retraites au nom de la solidarité.**

D'autre part elle subit, de plus en plus, les conséquences des décisions des collectivités locales. Lorsque les privatisations des services publics se font, ce sont des salariés de droit privé qui remplacent les fonctionnaires et donc des cotisations des fonctionnaires qui manquent à la Caisse. A cela s'ajoutent les non-remplacements massifs des

fonctionnaires qui partent à la retraite.

Tout cela, ce sont des cotisations qui manquent à la CNRACL.

Le projet de loi sur la Fonction publique va aggraver fortement la situation financière de la CNRACL (Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales)

Car le projet de loi DUSSOPT veut créer des possibilités très élargies pour les autorités territoriales (les maires, les Présidents...) de **recruter massivement des contractuel-le-s, qui ne cotiseront pas à la CNRACL.**

Si aujourd'hui le rapport démographique

du régime est bon, il risque de se dégrader fortement. La Caisse fonctionne sur le principe de la répartition, c'est-à-dire que les cotisations versées par les actifs servent au paiement des retraites

**Vous avez là l'une des raisons de vous opposer à ce projet de loi.**

Car on le voit bien avec cet exemple, personne ne peut dire que ce projet ne le concerne pas !

*Pépé Sévère*

tous ensemble , mais à la manif' lol...

## L'open space : la solitude ensemble

Le psychologue américain Matthew C. Davis a observé que des niveaux de stress plus élevés sont observés chez les salariés travaillant en open space. Il constate aussi une baisse des niveaux de concentration et de motivation. Mais que peut bien signifier cette manière néolibérale d'origine allemande puis nord-américaine d'organiser la vie au travail et de manager ?

L'open space constitue à lui seul un système de surveillance permanente qui rappelle, par son mode opératoire et sa finalité, le modèle « panoptique » mis au point en son temps par le philosophe J Bentham. Il a l'avantage d'être très économique. La permanence de la visibilité de chacun par chacun dans un open space induit une continuité de la surveillance des uns par les autres. C'est la mise en actes d'un pouvoir qui pénètre doucement mais continûment le corps social, et donc le corps des salariés, pour les rendre dociles.

### Vers la dépossession de soi

Se retrouver en permanence sous le regard d'autrui équivaut à une manipulation du comportement individuel. Il n'y a pas de violence apparente, seulement la pression insistante d'une visibilité constante. Celle-ci finit par provoquer une intériorisation du rapport de surveillance : on sait que l'on est observé en continu et on adapte son attitude, sa posture.

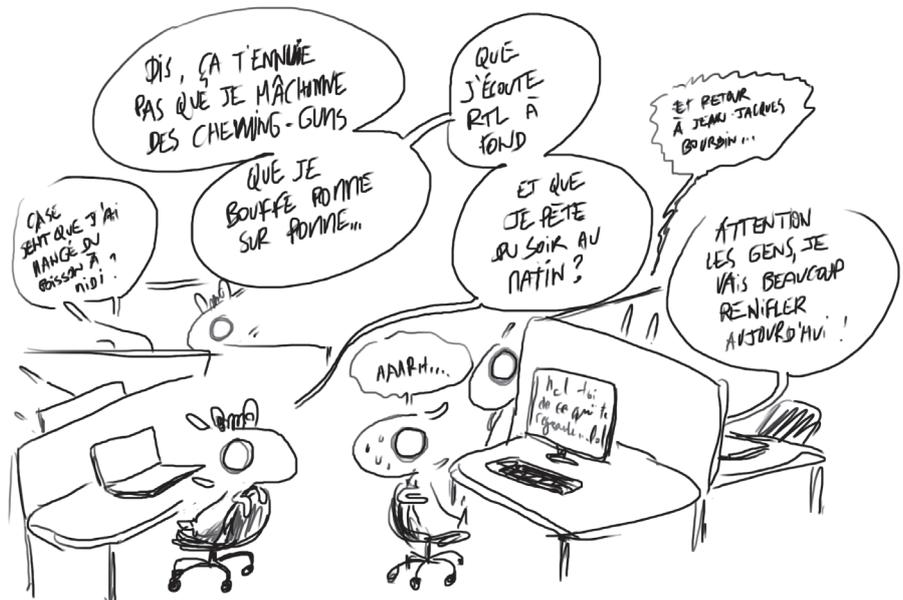
### Être surveillant des autres

Le principe ne renvoie plus à ce que fait l'individu mais à ce qu'il montre de lui : dans l'open space, le salarié ne se contente plus de travailler, il se montre en train de travailler. Tout en se sachant observé et potentiellement critiqué, voire dénoncé en cas de manquement. En retour, il observe et surveille les autres. Un système de management très économique, donc, puisque chacun endosse inconsciemment le rôle de surveillant des autres.

### S'isoler pour s'échapper

L'Homme, comme la plupart des mammifères, est un animal de territoire. C'est une tendance fondamentale, un besoin anthropologique, de construire un territoire et d'y définir des frontières

échappatoires individuelles. Ces échappatoires se traduisent par des stratégies d'isolement, comme le port d'un casque audio pour écouter de la musique et ne pas subir les conversations des collègues.



protectrices. Dans un open space, pas de territoire personnel, pas de frontières protectrices. Or, la préservation de notre territoire personnel associée au maintien de notre espace d'expérience intérieure, c'est le fondement même de la liberté individuelle. Dans l'open space, il est bien évidemment impossible de refuser de se soumettre à l'impératif de transparence pour préserver cette liberté : on est visible, quoi qu'il en soit. Mais on peut quand même se fabriquer des

Cette stratégie d'isolement mène fatalement à la coupure d'avec les autres. Un comble lorsque l'on sait que le message officiel des promoteurs de l'open space est le fameux « vivre-ensemble » et son pendant « l'intelligence collective ». Et leur slogan, « tous ensemble ! » Tous ensemble, certes, mais seuls au fond. Seuls ensemble. Seuls et sur ses gardes, en permanence.

*Yvon Nouzy-Parquet*

## Forfait mobilité : on s'y met quand ?

C'est un fameux trois mâts fin comme un oiseau, hisse et ho ! Il est beau notre futur navire amiral, c'est bio, c'est top, c'est BI-O-TOPE, hardi moussaillons ! Ou marins d'eau douce ? Les décisions semblent en effet difficiles à prendre en haut lieu, naviguerions-nous à vue ? Gare à l'iceberg ! Et un sujet semble plus délicat que les autres, à savoir le stationnement... Combien de places ? Pour qui ? Et quand ? L'argent semble couler à flots, puisque les derniers échos évoquent une volonté de multiplier les abonnements dans les parkings alentours, 140 € par place par mois quand même... Mais en ce cas, pourquoi ne pas redistribuer ce bel argent, y compris à ceux qui viennent en transports

en commun, en vélo, à pied, ou qui télétravaillent, plutôt que de financer des parkings ? La MEL (du Nord) aurait tout à y gagner en se délestant, en contrepartie, de la gestion de la mobilité quotidienne, et tous les agents y gagneraient un forfait mobilité, tout beau tout frais, sonnante et trébuchant, en venant comme ils l'entendent !

**La CGT MEL revendique cette approche novatrice de la mobilité. On en discute, capitaine ?**

*Olaf*

comme De Gaulle disait : heiiin ?

# Je vous ai PAS compris !

Face à la panique causée par la révolte des Gilets jaunes, Macron 1<sup>er</sup> ne savait pas quoi faire et avait besoin de gagner du temps...

Il a donc eu l'idée « géniale » de lancer un « grand débat national » pour donner l'illusion aux Français qu'il s'intéressait à leur opinion, pensant qu'avec ses discours flous et lénifiants, il pourrait endormir la population une fois de plus, ou qu'au moins le mouvement des Gilets jaunes se serait essoufflé et qu'on parlerait d'autres choses (des élections européennes ?).

Malheureusement pour notre Machiavel de pacotille, les Gilets jaunes ont tenu bon et le soutien au mouvement est resté fort dans le pays. Il va donc falloir lâcher quelque chose aux « Gaulois réfractaires au changement », comme se plaît à nous appeler notre monarque disruptif. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne savons pas ce que va annoncer Macron 1<sup>er</sup>, car il a reporté ses annonces suite à l'incendie de Notre-Dame de Paris. Mais à part quelques mesures de sau-

poudrage social, qu'y aura-t-il d'autre ? Peut-être la suppression des 35 heures et un nouveau recul de l'âge légal de départ en retraite...

En effet, loin d'entendre la colère du peuple français, qu'a fait Macron 1<sup>er</sup> ces derniers mois ? Projet de loi DUSSOPT de casse de la fonction publique, projet de loi BLANQUER de casse de l'Ecole, loi « anti-casseurs » pour réprimer les gilets jaunes, privatisations d'Aéroports de Paris et de la Française des Jeux... Bref, une véritable volonté d'apaisement de la part du pouvoir !

L'instauration d'un référendum d'initiative citoyenne ou le rétablissement de l'impôt de solidarité sur la fortune, réclamés par les Gilets jaunes et une large part de la population ne seront pas à l'ordre du jour. Macron 1<sup>er</sup> n'a que faire des Français qu'il méprise profondément et son programme ne changera pas d'un iota : destruction du modèle social français, soumission à l'ordolibéralisme allemand et répression systématique des opposants par tous les moyens légaux et illégaux.

**Macron ne peut pas faire partie de la solution car il est le problème.** Lui et ses prédécesseurs ont organisé la faillite de l'Etat, l'enrichissement de quelques oligarques et l'appauvrissement des Français.

Combien de temps allons-nous devoir encore le supporter ? C'est à vous de voir...



Pépé Roquet

